



GRAND REGIONAL GUYANE 2019/2020 *CSO & DRESSAGE*

Règlement Club et Amateur GRAND REGIONAL DE GUYANE

Organisation.....	2
LES CONDITIONS DE PARTICIPATION	2
CLASSEMENTS PAR ETAPE.....	2
GRAND REGIONAL DE GUYANE CSO 2019/2020.....	3
Catégories	3
Déroulement	3
Dates et Lieu retenus	3
GRAND REGIONAL DE GUYANE DRESSAGE 2019/2020	3
Catégories	3
Déroulement	3
Dates et Lieu retenus	3
REMISE DES PRIX FINALE du Grand Régional Guyane	4
Prix	4
CSO : Classement général individuel.....	4
Dressage : Classement général Individuel	4
Prix Spécial « Super Champion » :.....	5
Classement Equipe Mixte.....	5
DIVERS.....	6

Organisation

Les épreuves du Grand Régional se déroulent sur des concours répondant au cahier des charges techniques défini par le Comité Régional d'Équitation de Guyane.

Toutes les épreuves du Grand Régional Club et Amateur appliquent le règlement de la Fédération Française d'Équitation pour les compétitions.

Est réputé connaître le présent règlement et accepter sans réserve toutes les dispositions qu'il contient et ses conséquences :

- ➔ Toute personne représentant un groupement sportif adhérent de la FFE,
- ➔ Tout licencié de la FFE, son entraîneur et ses accompagnateurs,
- ➔ Les organisateurs des compétitions et les officiels de compétition,
- ➔ Toute personne physique ou morale ayant une part d'intérêt quelconque dans la compétition.

Les modifications et leurs dates d'application apportées par la FFE sont consultables sur www.ffe.com.

Les cavaliers s'engagent dans les épreuves du Grand Régional correspondant à leur catégorie sur FFE SIF ou FFECOMPET.

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation s'appuient strictement sur les règlements FFE.

En fonction des épreuves les cavaliers doivent être munis d'une licence de compétition à jour, tel que pour tout concours officiels (voir règlement FFE) et présenter un niveau minimum :

Club 4	Galop 2 ou Galop d'or
Club 3	Galop 2 ou Galop d'or
Club 2	Galop 3
Club 1	Galop 4
Club Elite	Galop 6
Amateur	Galop 7

Participation des enseignants

Les moniteurs peuvent participer aux épreuves du Grand Régional Club, et pourront être classés dans les épreuves du jour. Mais seules leurs participations en Amateur seront prises en compte dans le classement général.

CLASSEMENTS PAR ETAPE

Le classement de chaque épreuve sera strictement identique à celui de la FFE.

En cas d'erreur de saisie de la part d'un organisateur celui-ci devra rectifier auprès de la FFE le classement et en informer le jour même le CREG afin que la modification puisse être prise en compte rapidement.

GRAND REGIONAL DE GUYANE CSO 2019/2020

Catégories

Le Grand Régional CSO se court sur 7 catégories :

Club 4 – Club 3 – Club 2 – Club 1 – Club Elite - Amateur 3 – Amateur 2

Déroulement

Le Grand Régional de Guyane CSO se court sur 6 concours officiels.

Dates et Lieux retenus

1 ^{ère} épreuve =>	Lieu : Ecuries de Fort Diamant	Date : dimanche 13 octobre 2019
2 ^{ème} épreuve =>	Lieu : Ecuries des Sources	Date : dimanche 1 ^{er} décembre 2019
3 ^{ème} épreuve =>	Lieu : Club Hippique de Kourou	Date : dimanche 12 janvier 2020
4 ^{ème} épreuve =>	Lieu : Ecuries de Fort Diamant	Date : dimanche 16 février 2020
5 ^{ème} épreuve =>	Lieu : Ecuries des Sources	Date : dimanche 29 mars 2020
6 ^{ème} épreuve =>	Lieu : Club Hippique de Kourou	Date : dimanche 26 avril 2020

GRAND REGIONAL DE GUYANE DRESSAGE 2019/2020

Catégories

Le Grand Régional DRESSAGE se court sur 7 catégories :

Club 4 – Club 3 – Club 2 – Club 1 – Club Elite - Amateur 3 – Amateur 2

Déroulement

Le Grand Régional de Guyane DRESSAGE se court sur 3 concours officiels.

Les reprises seront définies par la Commission Technique et Cheval et annoncées avant fin septembre.

Dates et Lieu retenus

1 ^{ère} épreuve =>	Lieu : Club Hippique de Kourou	Date : 17 novembre 2019
2 ^{ème} épreuve =>	Lieu : Ecuries des Sources	Date : 26 janvier 2020
3 ^{ème} épreuve =>	Lieu : Ecuries de Fort Diamant	Date : 15 mars 2019

REMISE DES PRIX FINALE du Grand Régional Guyane

Prix

La remise des prix finale du Grand Régional Guyane se déroulera à l'occasion de la **Nuit du cheval**, le **6 juin 2020**.

Elle récompensera :

- Les 3 meilleurs cavaliers de chaque catégorie du GRG CSO et DRESSAGE
- Le cavalier le plus complet de chaque catégorie (Prix « Super Champion »)
- Les 3 meilleures équipes

A chaque étape des points sont attribués aux cavaliers en fonction de leur classement selon le barème suivant :

1 ^{er}	13 pts	5 ^{ème}	5 pts	Classements suivants : 1 pts
2 ^{ème}	10 pts	6 ^{ème}	4 pts	Non partants : 0 pts
3 ^{ème}	8 pts	7 ^{ème}	3 pts	Abandons : 0 pts
4 ^{ème}	6 pts	8 ^{ème}	2 pts	Éliminés : 0 pts

Lorsqu'un concurrent est engagé avec plusieurs poneys et/ou chevaux dans la même épreuve, seule la meilleure performance de l'épreuve est retenue pour les différents classements.

En cas d'égalité entre deux cavaliers étant sur le podium, celui qui aura eu le plus de premières places sur les concours du Grand Régional passera devant l'autre, si aucun de ces cavaliers n'ont pris la première place seront pris en compte les secondes places, et ainsi de suite.

CSO : Classement général individuel

Les cavaliers partants dans une épreuve du GRG CSO et répondant aux conditions de participation, sont inscrits automatiquement au classement général individuel.

Le classement final se fera par le cumul des points des **5 meilleurs résultats par catégorie** des étapes du GRG CSO.

Dressage : Classement général Individuel

Les cavaliers partants dans une épreuve du GRG DRESSAGE et répondant aux conditions de participation, sont inscrits automatiquement au classement individuel du GRG.

Le classement final se fera par le cumul des points des **3 résultats par catégorie** des étapes du GRG Dressage.

Prix Spécial « Super Champion » :

Prix récompensant le cavalier le plus complet de chaque catégorie.

Un classement mixte est ainsi établi en additionnant les 5 meilleurs résultats sur les étapes GRG CSO et les 3 résultats sur les étapes GRG Dressage de chaque catégorie.

Un cavalier peut être classé pour le prix de « Super Champion » uniquement sur une seule catégorie. S'il court deux catégories différentes, c'est la catégorie dans laquelle il est le mieux classé qui sera prise en compte et en cas d'égalité, dans la catégorie la plus haute.

Classement Equipe

Une équipe est composée de 2 cavaliers licenciés en Guyane, sans obligation d'être licenciés dans le même club.

L'équipe doit porter un nom (commercial, sponsorisé ou autre). Après inscription l'équipe conserve son nom au cours de la saison.

Un même cavalier peut concourir au maximum dans deux équipes distinctes sur deux catégories différentes qui se suivent.

Au sein de l'équipe, les deux cavaliers peuvent courir dans deux catégories différentes.

Une équipe peut n'engager qu'un seul cavalier sur une étape ou ses deux cavaliers. Dans les deux cas l'équipe est considérée comme étant représentée.

Le classement se fera sur le cumul des points de l'équipe des 6 étapes du Grand Régional CSO et des 3 étapes du Grand Régional Dressage.

Les équipes seront récompensées uniquement pour le classement général. Il n'y aura pas de remise des prix des équipes par étape.

Inscriptions :

Les équipes s'inscrivent auprès du CRE Guyane en retournant le formulaire fourni en début de saison avec le règlement. Une équipe peut s'inscrire à n'importe quel moment de la saison, mais ses performances ne seront prises en compte qu'une fois son inscription enregistrée.

Une équipe n'est réputée inscrite que lorsque l'ensemble des éléments demandés est validé et qu'une confirmation par mail a été envoyée par le CREG au représentant de l'équipe.

Montant inscription de l'équipe à l'année : 200€

Attribution des points :

A chaque étape des points sont attribués aux cavaliers en fonction de leur classement selon le barème suivant :

1 ^{er}	13 pts	5 ^{ème}	5 pts	Classements suivants : 1 pts
2 ^{ème}	10 pts	6 ^{ème}	4 pts	Non partants : 0 pts
3 ^{ème}	8 pts	7 ^{ème}	3 pts	Abandons : 0 pts
4 ^{ème}	6 pts	8 ^{ème}	2 pts	Éliminés : 0 pts

Si un équipier monte plus d'un cheval dans une épreuve, le meilleur classement sera retenu.

C'est l'équipier qui bénéficie du meilleur classement qui génère les points attribués à son équipe.

DIVERS

Pour la promotion du circuit Grand Régional, le fait de s'engager sur une étape autorise expressément le CREG à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image du cavalier et de son équipe, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels et à venir, notamment sur tout site internet en ligne. Cette autorisation est accordée pour la durée de la promotion du Grand Régional et à compter du premier engagement sur une étape.

L'inscription d'une équipe sponsorisée implique obligatoirement que le sponsor/partenaire autorise l'exploitation et la communication par le CREG du nom de l'équipe. Il appartient aux coéquipiers constituant l'équipe de s'assurer de cette mesure ainsi que de porter à la connaissance de l'éventuel sponsor/partenaire le présent règlement.

L'engagement à une étape du GRG vaut acceptation du présent règlement. L'organisation d'une des étapes du GRG implique l'acceptation par l'Organisateur des termes de ce règlement.

Le CREG se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité.

En cas de litige, le CREG sera habilité à juger en dernier ressort.